

### SOMMAIRE

Le Mot du Maire  
Inscriptions sur les listes électorales  
L'année 2018  
Cérémonies du 11 novembre  
Médiathèque municipale  
La recette du mois  
Le conseil du jardinier  
Etat Civil  
Le saviez-vous ?  
Déjections canines ! Civisme et respect pour un village propre !  
Agenda des associations  
Nouvelles du RPI

### Comité de rédaction

Jean-Claude Dougnac  
Hélène Certain Madem  
Albert Gigagna  
Délia Sartor  
Eric Tritz

### Rédaction administrative

Maryse Bordes  
Nathalie Mailleau

## Marché de Noël

des Ecoles du RPI  
Cassagne Marsoulas Mazères



Dimanche  
2 Décembre

De 14 h à 17 h

à l'école primaire  
à la médiathèque  
à la cantine

Vente d'objets fabriqués par les enfants

Salon de thé

Ateliers créatifs

Animations

*Venez nombreux!*



Mes chers concitoyens,

Comme chaque année les premiers jours de décembre annoncent l'arrivée des fêtes : l'esprit de Noël s'invite rassemblant dans un même élan festif toutes les générations, des plus petits au plus grands, attachés à ces moments privilégiés de partage et de joie.

Cela sans oublier le contexte de difficultés à vivre que nombre de nos concitoyens subissent au quotidien.

L'année 2019 sera la dernière de notre mandat municipal, ce sera l'heure du bilan, le moment de regarder ce qui s'est passé en 6 ans. Nous aurons à évaluer notre action, apprécier les réussites mais aussi pointer ce qui n'aura pas rempli pleinement les objectifs fixés.

Je veux remercier : les employés communaux dont le travail est indispensable au bon fonctionnement de la commune.

- Remercier tout particulièrement le personnel administratif qui a eu des conditions de travail très difficiles pendant les travaux de la mairie. Il a assuré la continuité des services, avec la même qualité, je leur dis ma reconnaissance,

- Remercier les enseignantes pour leur implication, leur travail au service de nos enfants,

- Remercier l'APEAI qui organise des activités et des projets avec un contenu éducatif pendant les temps périscolaires et extra scolaires,

- Remercier les associations, les bénévoles, épine dorsale de la vie communale et du lien social,

- Remercier l'équipe municipale dont l'action a permis de concrétiser nos projets avec détermination et enthousiasme,

Vous remercier de votre confiance, de vos encouragements, de votre soutien et de vos marques de sympathie.

Noël doit être un moment privilégié porteur de valeur de solidarité, de partage, de tolérance, d'amour et de paix.

J'ai une pensée pour nos concitoyens qui souffrent de maladie, qui sont dans la peine pour ceux qui nous ont quitté cette année et ceux qui sont seuls pour ces fêtes.

Avec le conseil municipal nous aurons plaisir à vous rencontrer à la cérémonie des vœux qui se déroulera le 12 Janvier 2019 à la salle du 1er Mai.

*Je vous souhaite de très belles fêtes de Noël et de fin d'année.*

Bien à vous,

Le Maire,  
Jean-Claude Dougnac

### Inscriptions sur les listes électorales

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 31 décembre 2018 pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter à partir du 1er mars 2019 (après la révision annuelle des listes électorales).

Vous pouvez vous inscrire :

- Soit à la mairie de votre domicile ;
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans ;

- Soit à la mairie de votre résidence à condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois ;

- Soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



## L'année 2018



2018 aura été l'année de la concrétisation des projets :

- la station d'épuration est terminée. Elle est en fonctionnement et ouvre une perspective de développement permettant de délivrer des permis de construire.
- La rénovation de la mairie a été effectuée. Elle est plus fonctionnelle, elle permet de meilleures conditions d'accueil, de services à la population, des salles plus adaptées pour la vie associative, une amélioration des conditions de travail pour les personnels et les élus.
- L'école primaire avec la mise aux normes de sécurité, d'accessibilité. Le chauffage, l'éclairage, l'isolation ont été refaits dans le cadre des économies d'énergie. C'est un lieu agréable pour les enfants et mieux adapté aux besoins pour l'enseignement, le centre de loisirs et l'accueil périscolaire.
- Le Latéral qui était un engagement fort de l'équipe municipale, a vu la réalisation de la 1<sup>re</sup> tranche. Elle change la vision du quartier. La deuxième débutera au début de l'année 2019. La décision de M. Georges Méric, Président du Conseil Départemental, de réaliser la piste cyclable en 2019 va donner un plus à l'aménagement de cette partie du village. Nous vous présenterons le projet dès que nous en aurons connaissance.
- L'arrivée du haut débit initié par le Syndicat Mixte du Numérique de la Haute Garonne a permis d'améliorer le débit internet sur la commune. Le déploiement de la fibre optique prévu par le Schéma directeur d'aménagement du numérique sera plus rapide. L'ensemble du département sera couvert en 2022 au lieu de 2030.
- Nous avons poursuivi le passage en Led de l'éclairage public. Tout le village sera équipé d'appareils basse consommation fin 2019 ce qui permettra une économie conséquente. L'éclairage de l'église et du monument sont refaits avec de nouveaux appareils à Led répondants à nos exigences de qualité et d'économie.
- Le travail de sécurisation de la traversée du village : travaux sur la RD 13 a été réalisé. Nous allons installer 2 radars pédagogiques financés à 50 % par le Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute Garonne. Cette action de sécurité et d'accessibilité va se poursuivre sur la commune par l'aménagement de la rue du Stade et l'avenue des Pyrénées.
- Deux abris bus sont installés devant la salle du 1<sup>er</sup> Mai et au croisement du Latéral et du chemin du Cap del Bosc pour les jeunes qui se rendent au collège et au lycée afin qu'ils puissent s'abriter en attendant leurs autocars. Nous remercions l'usager mazérien qui a fait bénéficier la commune de ce matériel.
- La statue de Sainte Matrone, œuvre d'art se trouvant à l'intérieur de l'église, inscrite au titre des Monuments Historiques, va être restaurée en collaboration avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).
- L'année 2018 aura été marquée par de nombreux événements associatifs : culturels, sportifs, festifs, de loisirs qui nous auront permis de nous retrouver, de nous rassembler, de nous connaître, de forger un réel lien social. De vivre ensemble dans le respect de chacun.
- Nous avons favorisé l'implantation de 5 acteurs économiques sur la zone d'activité Lacroix. Nous avons racheté le bâtiment de la SEM dans lequel nous allons permettre l'installation d'entreprises et favoriser l'emploi.

## Cérémonies du 11 novembre

Vous avez été nombreux à participer à la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre.

Extrait du message du 11 novembre lu par JC Dougnac :

« Combattants de la paix, nous vous rendons hommage, vous que l'on appelait *les poilus*, vous à qui on a pris la vie, vous qui avez été blessés dans votre chair, vous qui êtes rentrés infirmes, vous qui avez subi un terrible traumatisme moral que vous garderez jusqu'à la fin de votre vie. Vous les familles, les proches, qui avez perdu un père, un mari, un parent, un ami, vous interrogeant : Pourquoi ?

Nous nous inclinons respectueusement devant le sacrifice de ces hommes, de ces familles et nous leur disons simplement merci. Ils sont des Héros, des Héros de la Paix.

C'est en effet, aujourd'hui plus que jamais, en nous battant pour la paix, que nous sommes fidèles à ceux dont les noms sont gravés sur nos monuments.

C'est en nous battant pour la paix que nous prenons place parmi les défenseurs de notre patrie. »



Message aux enfants :

« Chers enfants, merci à vous d'avoir apporté à cette commémoration de l'émotion, de la solennité, de la fraîcheur, de la joie et d'avoir contribué à raviver la flamme de la paix pour un monde meilleur. »





Cérémonies du 11 novembre  
Chanson interprétée par les enfants de l'école

## Le soldat

Florent Pagny  
Musique de Calogero

A l'heure où la nuit passe au milieu des tranchées  
Ma très chère Augustine, je t'écris sans tarder  
Le froid piqué me glace et j'ai peur de tomber  
Je ne pense qu'à toi...



Mais je suis un soldat  
Mais surtout ne t'en fais pas  
Je serai bientôt là  
Et tu seras fière de moi

A l'heure où la guerre chasse des garçons par milliers  
Si loin de la maison, et la fleur au canon  
Ces autres que l'on tue sont les mêmes que moi  
Mais je ne pleure pas...



Car je suis un soldat  
Mais surtout ne t'en fais pas  
Je serai bientôt là  
Et tu seras fière de moi



A l'heure où la mort passe dans le fleuve à mes pieds  
De la boue qui s'en va, des godasses et des rats  
Je revois tes yeux clairs j'essaie d'imaginer  
L'hiver auprès de toi...



Mais je suis un soldat  
Je ne sens plus mes bras  
Tout tourne autour de moi  
Mon Dieu sors-moi de là

Ma très chère Augustine, j'aimerais te confier  
Nos plus beaux souvenirs, et nos enfants rêvés  
Je crois pouvoir le dire nous nous sommes aimés  
Je t'aime une dernière fois...



Je ne suis qu'un soldat  
Non, je ne reviendrai pas  
Je n'étais qu'un soldat  
Prends soin de toi



Capitron à l'écrit



## Médiathèque Municipale

"Nous y sommes le froid s'installe doucement. Les jours raccourcissent et il y a comme une envie de cocooning au coin du feu.

Rien de mieux qu'un moment de partage avec ses enfants autour d'un livre.

C'est tout plein d'albums, de contes de Noël, de lutins très colorés, de chants et comptines ... que nous vous proposons de découvrir.

Pour les adultes, nous vous proposons une sélection d'auteurs incontournables : Marc Lévy, Fabienne Bourdon, Danielle Stell,... et tant d'autres !

En format de poche afin qu'ils vous suivent

même durant les vacances, en gros caractères pour une lecture confortable ou format traditionnel.

Et pour le plaisir de redécouvrir des classiques, vous pouvez dès à présent emprunter un livre avec un dvd associé.

Enfin, 2018 prendra vite fin pour laisser place à une année riche en rencontres, nous l'espérons.

Vous pourrez dès le mois de janvier retrouver Elisabeth qui proposera tous les troisièmes samedis du mois une animation pour les enfants : kamishibai, tapis d'histoire ou lecture. Nous vous donnons rendez vous donc dès le samedi 19 janvier."

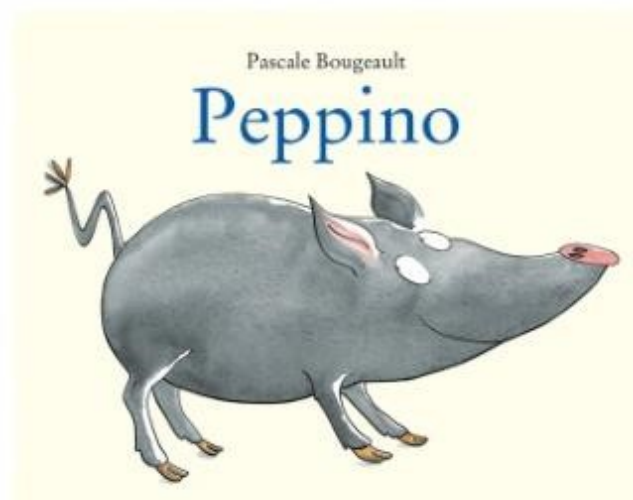
### La suggestion lecture jeunesse pour le mois de décembre

*Peppino*, de Pascale Bourgeault.

Peppino est le cochon de Lucette. Il est très gourmand et pas toujours très délicat. Un soir, Peppino disparaît et fait pas mal de bêtises. Il va finir en saucisson si Lucette ne le retrouve pas rapidement !

Heureusement Lucette et son papa viennent à sa rescousse.

Une belle aventure à découvrir au rayon jeunesse.



## La recette du mois

### **Soupe de potimarron**

Pour 6 pers.

- 1 potimarron
- 2 oignons, 2 gousses d'ail
- 1 cube de bouillon de volaille
- 1 pincée de muscade
- 10 cl de crème fraîche
- 1 cuillerée à soupe d'huile d'olive
- amandes grillées
- persil, sel, poivre

**1. Laver le potimarron**, coupez-le en deux et ôtez les pépins. Vous pouvez l'éplucher ou conserver sa peau. Détaillez-le ensuite en cubes.

**2. Epluchez** les oignons et coupez-les en quatre. Ecrasez l'ail.

**3. Dans une marmite**, faites revenir les oignons et l'ail dans l'huile d'olive. Ajoutez le potimarron. Faites revenir quelques minutes en remuant.

**4. Versez** de l'eau jusqu'à hauteur du potimarron. Ajoutez le cube de bouillon émietté, la muscade et le sel. Laissez cuire 30 minutes. À l'aide d'un couteau, vérifiez que le potimarron est suffisamment cuit.

**5. Mixez** le tout. Ajoutez la crème fraîche. Rectifiez l'assaisonnement. Parsemez de persil.

**6. Vous pouvez agrémenter** cette soupe de potimarron de lamelles de chorizo grillées ou d'amandes grillées.



Samedi 10 novembre 2018, une trentaine de nos boxeurs ont réalisé un stage de perfectionnement à la salle du 1er Mai dans le but de préparer notre prochaine réunion de boxe éducative assaut du 15 décembre 2018 qui se tiendra dans cette même salle.

Plusieurs clubs ont d'ores et déjà répondu présent à notre invitation.

Ils ont pu ainsi mettre les gants contre leurs camarades et nous montrer leurs compétences.

Nous les entraîneurs, nous avons pu jauger leurs capacités techniques mais aussi physiques.

Ainsi des fiches de travail ont été réalisées individuellement pour peaufiner et réajuster nos entraînements à venir.

Certains parents ont fait le déplacement et ont pu assister à des assauts de qualité.

Nos jeunes nous ont montré de l'engagement et aussi l'envie de bien faire. Certains malgré leur manque d'expérience, ont pu démontrer un certain courage face à des adversaires qui sont plus préparés techniquement.

Sportivement,  
Nordine



## MCS Rugby

*Fêtons 110 ans de rugby à Mazères*

**Samedi 1<sup>er</sup> décembre**

Animations au Stade

Soirée festive salle du 1er Mai

Programme et réservations sur

[www.mcs-rugby.org](http://www.mcs-rugby.org)



**LOTOS DU MCS Rugby**

**Dimanche 23 décembre à 14 h 30**

Salle socio-culturelle de Salies

**Dimanche 30 décembre à 14 h 30**

Salle des Fêtes de St-Martory

## L'Usine Théâtre

**Vendredi 30 nov. à 21 h et**

**Samedi 1<sup>er</sup> déc. à 21 h**

**L'histoire des ours pandas**, un texte de Ma-téi Visniec

**Cie « Blanc bonnet et Bonnet blanc »**

C'est un rêve, un espoir ou une lâcheté construit tel un conte merveilleux avec tous ses ingrédients. L'intérêt réside sur le fait que l'un sait, l'autre pas...

Cette ambiguïté fait le sel de la pièce.

**Spectacle à partir de 10 ans -**

Tarif adulte 10 € / Tarif enfant : 5 €

**Samedi 8 déc.**

**Après-midi / soirée organisée par ART MUSIC**

**Winter Party** - Viens mixer et danser de 14h30 à 19h (entrée libre)

Tu as entre 10 et 20 ans, tu veux mixer et participer à la Winter party, appelle Fred Mervellet, Président de Art Music au 07.55.36.53.44

**Concert à 21 h** avec le groupe **PARANOVA**  
Repas et buvette sur place (P.A.F 5€)

**Vendredi 21 décembre**

**TERMINAL D** - Rock, Chanson française

## Le voyage intérieur



Joyeuses  
Fêtes à  
Tous!!

ESPACE ALTERNATIVE SANTE  
40 Av des Pyrénées MAZERES SUR SALAT  
CONTACT 06.84.93.12.48 voyageinterieur31@gmail.com



### la CONFERENCE



"L'analyse des rêves selon  
l'approche Jungienne"

Marie CHANDELON,  
Analyste Jungienne

Les rêves et leur lecture  
symbolique nous invitent à  
rechercher cette énergie  
dans l'inconscient, à  
comprendre ce qu'elle veut  
nous dire ....

### le Pti Marché de NOEL

"Spécial Bien-être et Artisanat local"

Dim 9 déc 10h-17h

Pour des  
cadeaux de  
Noël originaux,  
production  
locale et  
artisanale..

pour le bonheur  
des petits et  
grands..

Salon de thé  
sur place



### COURS 2018/2019

2 cours "découverte"  
offerts



### Sophrologie

mardi 18h-19h30  
mercredi 9h30-11h  
vendredi 12h-13h30

## MCS Montagne

### Sortie du mois :

◇ samedi 1<sup>er</sup> décembre : Pic de Ballonque. Départ 8 h. Accès : Artigues Campan. Responsables : N. Sirgue 05.61.88.72.03 et P. Boudehen 06.80.63.01.66

◇ dimanche 2 décembre : Pouy Louby. Départ 8 h. Accès : Jurvielle. Responsable : A. Sanhes 06.10.70.16.37

◇ mercredi 5 décembre : Le haboura / Courtaou d'Ordincède. Départ 8 h. Accès : Rimoula-Campan. Responsables : D. Girod 06.80.01.03.16 et G. Lavagnini 06.21.68.47.34

◇ samedi 15 décembre : Cabane de Subéra. Départ 8 h. Accès : col de la Core. Responsables : R. Calvayrac : 06.78.19.03.07 et A. Bagur 06.70.93.02.41

◇ mercredi 19 décembre : Cabane du Mont Né. Accès : Bourg d'Oueil. Responsables JM Cazabet 06.73.55.34.87 et Y. Cazes 06.14.78.14.00

◇ dimanche 30 décembre : Cabane de l'Artigue (col d'Espone). Accès : Argut Dessus. Responsables : A. Sanhes 06.10.70.16.37 et I. Barthes : 06.14.27.70.61



## Le Saviez-vous ?

La famille GENOLINI est installée à Mazères dans un bâtiment du site industriel LA + depuis décembre 2017. François Charles est designer industriel formé à l'ESDI/CREAPOLE de PARIS et Nancy (originaire de QUEBEC) est designer d'intérieur.

Ils ont 2 enfants : Alexandre et Lucas.  
François Charles est un précurseur par son approche particulière du béton.

En 2003, le couple fonde sa société « Conjugaison Création », spécialisée dans la conception d'objets et de mobilier en béton ou encore d'agencement intérieur.

En 2012, ils créent le tissu de béton qu'ils proposent en 2015 à la maison CHANEL. Ce travail de collaboration avec cette maison et Karl LAGERFELD débouche sur une collection de 25 modèles comportant du tissu béton.

Cette collaboration a aussi permis le développement de la dentelle de béton et la création par François Charles de la première robe de dentelle de béton (modèle exposé à MARTRES TOLOSANE au salon 2018- voir photo).

Un pare soleil de 4 m x 3 m à l'effigie de D'ARTAGNAN est également créé pour l'office du tourisme d'AUCH.

*Question* : « Pourquoi avoir choisi Mazères et ce bâtiment industriel ? »

- « Nous cherchions un grand espace avec du caractère capable d'accueillir l'espace de vie et l'espace professionnel. Nous avons eu un coup de foudre pour ce lieu dans lequel nous avons tout de suite vu un fort potentiel. »

*Question* : « Au sujet du tissu, votre devise, faire du souple avec du dur, pouvez-vous nous expliquer ? »

- « L'objectif est d'aboutir à des mariages heureux avec des matériaux qui n'ont rien à voir entre eux (dentelle et béton). Il nous faut à la fois faire du développement technique et de la création artistique inventant ainsi de nouveaux objets. La matière devient alors un prétexte à l'expression de notre créativité.

Tout est à réinventer ! »

RDV est pris pour une journée rencontre avec les Mazériens afin d'exposer ce savoir-faire.



### Etat Civil

#### *Pacte Civil de Solidarité :*

Adrien PICASSE et Sarah NSIRI  
le 17 novembre 2018



### Conseil du jardinier

En ce mois de décembre :

- ◆ Ramasser les feuilles mortes pour en faire du compost,
- ◆ Bouturer les rosiers,
- ◆ Planter les arbres à feuilles caduc, les framboisiers, les groseilliers, les cassisiers ainsi que les cerisiers.



## Déjections canines : civisme et respect des autres pour un village propre !

Nous constatons de plus en plus de déjections animales sur l'espace public.

En effet la négligence et l'incivisme de certains propriétaires de chiens rendent ces lieux peu agréables.

Il faut qu'ils adoptent de nouvelles attitudes en ramassant ces déjections afin d'offrir à tous les habitants un espace public propre.

Les pelouses, l'aire de jeu, les trottoirs, les places sont des espaces pour tous et dont chacun doit pouvoir profiter. Le personnel communal dans les travaux de tonte et d'entretien des espaces verts en subit les premières nuisances. Chacun peut imaginer pourquoi ! Au delà du désagrément visuel et olfactif les déjections canines peuvent avoir des conséquences en matière de santé publique.

Afin de faciliter la vie en commun je tiens à vous rappeler l'obligation de ramasser les déjections de vos animaux.

Pour rappel une personne ne ramassant pas les déjections animales sur un espace public s'expose à une contravention de 2<sup>ème</sup> classe. Cette infraction relève de l'article R631-2 du code pénal et de l'article R632-1 modifié par Décret n°2007-1388 du 26 septembre 2007 - art. 4 JORF 28 septembre 2007.

D'autre part, l'article R. 635-8, prévoit les contraventions de la 2<sup>ème</sup> classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.



Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures.



Les personnes morales peuvent être déclarées responsables pénalement, dans les conditions prévues par l'article 121-2, des infractions définies au présent article. La peine encourue par les personnes morales est l'amende, suivant les modalités prévues par l'article 131-41.

Nous allons installer des panneaux pour mener une campagne de sensibilisation.

Il est autorisé de promener son chien sur la voie publique mais il est demandé de respecter le propreté du village. Le bon réflexe : Un geste tout simple, vous munir d'un sac plastique pour ramasser les déchets de votre animal.

À noter : L'aire de jeux est interdite d'accès aux animaux même tenus en laisse.

Un effort de chacun pour le bien vivre ensemble !





## Nouvelles du RPI

MARCHE DE NOËL DES ECOLES DU RPI

Le **dimanche 2 décembre 2018 de 14h00 à 17h00** aura lieu à Mazères-sur-Salat le traditionnel marché de Noël du RPI en partenariat avec l'APE, l'APEAI et l'équipe de bénévoles de la médiathèque.

Cette année, l'après-midi se déroulera à l'école, à la cantine et à la médiathèque de Mazères-sur-Salat.

**A LA CANTINE**

Les enfants des écoles et les enseignantes vous proposeront **une vente d'objets non personnalisés fabriqués par les enfants.**

Vous serez invités à partager un moment de convivialité **ou salon de thé** tenu par les élèves d'élémentaire. Vous pourrez venir vous réchauffer autour d'un café ou d'un thé et déguster de nombreuses pâtisseries et même de la barbe à papa.

Tous les bénéfices seront intégralement reversés aux coopératives scolaires.

**A L'ECOLE**

Les animateurs de l'APEAI vous proposeront des ateliers créatifs : fabrication de décorations de Noël, ainsi qu'une vente de décorations de Noël (tarif d'entrée sur tous les pôles d'animation 1€).

**A LA MEDIATHEQUE**

Animations pour les enfants à 14h30, 15h30 et 16h30.

**TOUS LES HABITANTS DE MAZERES-SUR-SALAT SONT LES BIENVENUS ET SONT ATTENDUS NOMBREUX POUR PARTAGER UN MOMENT DE CONVIVIALITE.**

*Les enfants et l'équipe enseignante du RPI*



<b>MAIRIE</b>	Ouverture : du lundi au vendredi : de 15 h à 18 h 30 ; Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazeres2@wanadoo.fr et mairie.mazeres.salat@gmail.com Tél (permanences élus) : 07.85.33.79.52 ; Tél du Maire : 06.70.30.83.21 site internet : mairie.mazeres.salat.jimdo.com  Service scolaire : 05.61.97.48.22		
<b>AGENCE POSTALE COMMUNALE</b>	Ouverture : du lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9 h à 12 h <b>Fermeture le jeudi matin</b>		
<b>MEDIATHEQUE</b>	Lundi et vendredi 15 h - 18 h - 1er et 3ème samedi du mois 10 h - 12 h Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52		
<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT</b>	Accueil : 05.61.98.49.30 Aides Ménagères : 05.61.97.85.94      Services de Soins : 05.61.98.49.35		
<b>GENDARMERIE</b>	Salies-du-Salat - Tél. : 05.61.90.51.17		
<b>POMPIERS - SAMU</b>	Appel de Secours : 18      Samu : 15		
<b>CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SALIES-DU-SALAT</b>	Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01		
<b>CENTRE DES IMPOTS</b>	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.85.00 Réception du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, fermé le mercredi et vendredi après-midi.		
<b>ENEDIS</b>	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31		
<b>GrDF</b>	Dépannage gaz : 0 800 473 333		
<b>SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (SMEA)</b>	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80		
<b>DECHETTERIE</b>	Ouverture tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h - sauf le dimanche et les jours fériés (du 1 <sup>er</sup> novembre à fin février fermeture à 17 h) - Tél : 05.61.98.49.32		
<b>SECURITE SOCIALE</b>	CPAM- 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646		
<b>C.A.F.</b>	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h 15		
<b>ASSISTANTE SOCIALE</b>	Mme Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h au Centre médico-social de Salies - Tél : 05.61.98.06.80		
<b>M.S.A.</b>	Permanences téléphoniques les mardis et jeudis matins au 05.62.34.39.95		
<b>SERVICES DE SANTE A MAZERES</b>	Médecin Dr FAURE Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers S.C.P. Kiné Sport Santé  Taxis Mazériens (conventionnés)		05.61.97.48.59 05.61.97.46.08 06.81.68.19.01 05.61.90.33.22 (St-Martory) 06.25.10.39.68 (Mazères) 05.61.97.54.27
<b>PHARMACIES DE GARDE</b>	02.12 Ph. Centrale 09.12 Ph. Tari-Caujolle 16.12 Ph Plegat Valliere 23 et 25.12 Ph. de Mane 30.12 Ph C azelles 01.01 Ph C azelles	Salies Saint-Martory Aurignac Mane Martres Martres	0561905124 0561902339 0561989011 0561905550 0561988013 0561988013
<b>MEDECINS DE GARDE</b>	Pour joindre un médecin composer le <b>15</b> ou le 3966 : • tous les soirs de la semaine après 20 h • du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés		